



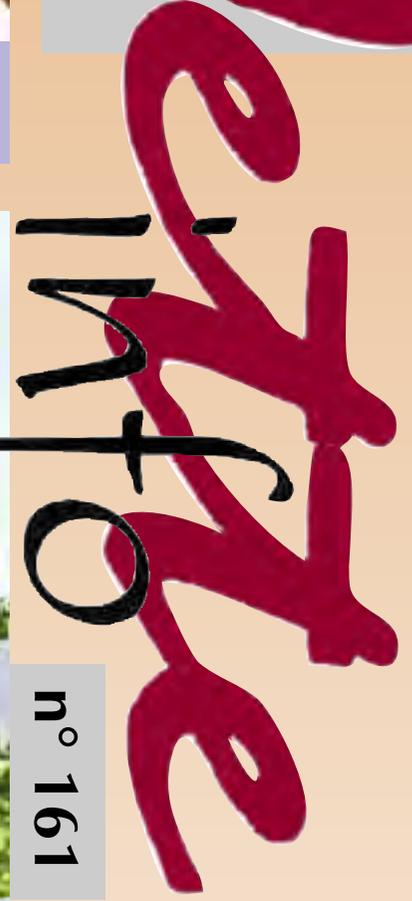
Budget 2009
L'éternel problème
du sous-financement



Exposition et informations
Place Cardinal Mercier



Les priorités de
l'Agenda 21 local



n° 161

Une nouvelle place Cardinal Mercier Votre opinion compte



La place Cardinal Mercier représente un endroit important dans notre commune. Un noeud primordial pour les transports publics, avec une fonction culturelle indéniable; en témoignent la présence de deux bibliothèques et les festivals de musique qui s'y déroulent. Habitations, cafés et quelques commerces donnent vie à la place.

Cette place sera, à moyen terme, totalement rénovée grâce au projet fédéral de rénovation Beliris. Avant que les plans définitifs ne soient déposés, les Jettois et les personnes concernées pourront donner leur opinion sur le nouvel aménagement de la place Cardinal Mercier.

**TOUS LES DÉTAILS
EN PAGE**

6

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Un conseil communal se tenait le 21 janvier, en voici les points forts.

Modification du Règlement général de police

Le conseil communal est habilité à fixer les règles locales visant à assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques. Ces règles ne peuvent évidemment pas être contraires aux textes légaux pris par d'autres niveaux de pouvoir (l'Etat fédéral, les Régions, ...), mais permettent néanmoins aux communes d'adopter un cadre réglementaire dans une série de domaines très variés, comme par exemple: les règles à respecter dans les espaces verts, pour l'organisation de manifestations sur la voie publique, en matière de nettoyage des trottoirs, de lutte contre les nuisances sonores, etc. Toutes ces règles sont regroupées dans le "Règlement général de police". Les infractions au règlement général de police peuvent être constatées par un policier et/ou par un agent communal habilité.

Dans un souci d'efficacité et de cohérence, les communes de Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem Sainte-Agathe, Koekelberg et Ganshoren, faisant toutes partie de la zone de police de Bruxelles-Ouest, ont décidé en 2003 de coordonner leurs règlements généraux de police de manière à en

avoir un quasi identique pour chaque commune. Cela pour éviter des absurdités qui verraient un comportement incivique sanctionné dans une commune mais pas dans une autre alors que celles-ci composent la même zone de police.

Le règlement général de police (presque identique donc aux cinq communes de la zone Bruxelles-Ouest) avait déjà subi quelques modifications, dont la dernière en juin 2008 (interdiction du dispositif Mosquito, obligation d'indiquer clairement les montants des loyers de biens immobiliers à louer, obligation pour les propriétaires de chien d'avoir avec eux un petit sachet en plastique). Le 21 janvier dernier, les conseillers communaux ont, à l'instar des conseillers des quatre autres communes, approuvé l'adoption d'un nouveau règlement général de police coordonné qui modifie certaines dispositions ou en précise le sens et en complète ou en supprime d'autres. Ce travail de refonte était nécessaire pour lever certaines ambiguïtés restantes et ainsi renforcer l'efficacité du règlement.

Collaboration entre le service NOO-CVO Meise-Jette et notre commune

Le CVO Meise-Jette est un centre de formation pour adultes, reconnu par la Communauté flamande, qui propose des cours de promotion sociale pour adultes désireux de se former en informatique, en langues ou en couture. Suite à la fin d'un accord avec l'Erasmushogeschool qui lui prêtait des locaux à Jette, le CVO Meise-Jette se trouvait démuné pour continuer à donner des cours dans notre commune. Les con-

seillers communaux ont approuvé une convention qui vise à mettre à la disposition du CVO Meise-Jette 4 locaux scolaires à l'école néerlandophone du Poelbos. En échange, celui-ci s'engage à organiser des cours gratuits de néerlandais pour les parents des enfants qui sont inscrits dans l'enseignement néerlandophone d'une école communale jettoise. Ces cours devraient commencer à la rentrée 2009.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 18 février à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Les Jettois, partenaires de projet



Donner aux Jettois le cadre de vie qu'ils méritent. C'est le principe pour lequel nous nous investissons quotidiennement, avec le collègue et l'administration communale. Cela passe souvent par des rénovations modestes comme le renouvellement des trottoirs dans votre rue ou l'aménagement d'un canisite dans votre quartier. Des plans sont cependant prêts pour un des plus grands projets de rénovation que notre commune ait connu ces dernières années: la rénovation de la place Cardinal Mercier.

Ces travaux sont d'une telle ampleur que la commune ne peut les financer seule. Ils dépassent, en outre, les limites communales. Nous pouvons dès lors compter sur le soutien financier du fédéral via Beliris. Ce projet d'envergure constitue une coopération unique entre Beliris, le bureau d'étude Omgeving, Infrabel, la SNCB Holding et la commune de Jette. Ce réaménagement moderne doit assurer à la place Cardinal Mercier une nouvelle dynamique. Le but est de créer une place où chacun se sente chez lui, riverain, usager des transports en commun, commerçant... Pour impliquer le plus possible ces catégories de personnes dans le projet et afin de leur offrir une chance d'exprimer leur opinion, une exposition et une réunion d'information seront organisées. Car j'ai oublié un partenaire lors de l'énumération des différentes parties impliquées: vous. C'est pourquoi j'espère vous rencontrer à cette exposition ou pendant la réunion d'information, afin de réaliser ensemble un magnifique projet.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et
GEFICO (Finances) : les lundi,
mardi, mercredi et vendredi de
8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h30 à 14h,
le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Sous-financement : une solution régionale durable, s'il vous plaît ?

La présentation du budget 2009 au conseil communal le 6 janvier dernier fut pour l'échevin des Finances Jean-Louis Pirotin l'occasion de rappeler combien il est difficile pour les communes bruxelloises en général, et pour la commune de Jette en particulier, d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Si le budget 2009 est en léger boni, c'est grâce à une aide annuelle de près de 3 millions d'euros octroyée à Jette par la Région de Bruxelles-Capitale pour la période 2007-2009. Les regards se tournent dès lors vers 2010. Comment notre commune pourra-t-elle garder la tête hors de l'eau si des mesures structurelles et durables ne sont pas prises au niveau régional pour mettre un terme au sous-financement structurel des communes ?

Encore le sous-financement

La situation financière de la majorité des communes bruxelloises est inconfortable. Il n'en reste pas moins que des disparités flagrantes existent entre communes, tant en matière de recettes issues du précompte immobilier, de l'impôt sur les personnes physiques ou de la dotation générale aux communes (DGC) que de dépenses liées aux subventions versées par chaque commune au CPAS et à la zone de police.

Ce sous-financement structurel, évalué pour Jette à 100 euros par habitant (soit 4,2 millions d'euros par an), met en évidence le fait que la dotation générale aux communes, mécanisme de solidarité instauré au niveau régional, ne joue pas pleinement son rôle correcteur. La quote-part de notre commune dans la DGC est particulièrement faible.

Au-delà de la période 2007-2009, aucune décision n'a été prise par la Région quant à la poursuite de l'aide financière aux communes. Les autorités jettoises en appellent dès lors aux instances régionales pour qu'un financement correct, équitable et durable des communes bruxelloises soit mis en place.

Autre préoccupation sur le plan des finances jettoises : le déficit cumulé qui s'est creusé année après année en raison de résultats négatifs successifs à l'exercice propre. Ce déficit cumulé a frôlé les -25 millions d'euros en 2003-2004 avant d'être ramené à près de -3 millions d'euros en 2008 grâce à différentes aides du Fonds régional bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales pour plus de 20 millions d'euros au total.

Les différentes aides octroyées par la Région sont conditionnées par le respect d'un plan de gestion. Comme l'indiquait Jean-Louis Pirotin : "Aide-toi et la Région t'aidera". Notre commune suit donc strictement les termes de ce plan de gestion, ce qui influence bien entendu les grandes lignes du budget.

Les frais de personnel sous contrôle

Après un budget 2008 en équilibre, l'édition 2009 affiche un boni à l'exercice propre de 387.427 euros. Les dépenses augmentent globalement de 5,30 % par rapport au budget initial de 2008, tandis que les recettes connaissent une croissance de 5,88 %.

Du côté des recettes, les autorités communales parient pour 2009 sur une augmentation de la taxe additionnelle au précompte immobilier (compte tenu de l'indexation du revenu cadastral et des nouvelles constructions) et de la taxe additionnelle à

l'impôt sur les personnes physiques (en raison de l'augmentation du revenu moyen par déclaration et du nombre de contribuables). La prudence a guidé les prévisions pour les recettes liées aux taxes et redevances locales.

Le personnel reste de loin le poste le plus coûteux dans les dépenses communales. L'intervention financière de la Région, divers dispositifs d'aide en matière de mise à l'emploi et des projets spécifiques (agents contractuels subventionnés, contrat de prévention, contrat de quartier,...) ont permis à la commune d'étoffer ses effectifs en 2007-2008. Au budget 2009, ce poste est stabilisé à 475 équivalents temps plein, effectifs qui permettent à l'administration communale de faire face à ses missions de service à la population.

Les dépenses de transfert qui couvrent essentiellement les dotations au CPAS et à la zone de police subissent une croissance de 6,86 % par rapport à 2008 (+ 7,86 % pour le CPAS et + 4,00 % pour la police). Quant aux dépenses de fonctionnement de l'administration, elles augmentent de 6,80 % par rapport au budget initial de 2008 et ce, notamment en raison des frais liés au fonctionnement informatique des services communaux, de l'organisation d'élections en 2009, de la prise en charge directe par la commune du personnel sous le statut d'"article 60" détaché par le CPAS.



Avec une charge de près de 9 millions d'euros, les dépenses de dette connaissent une légère hausse (+ 1,73 %). Les investissements financés par l'emprunt restent sous contrôle en 2009 avec un montant de 4,6 millions d'euros, nouvelle dette dont la charge s'élève à quelque 549.000 euros (sur base d'un remboursement à un taux de 6 % sur une durée de 15 ans).

Investir malgré tout

En ce qui concerne les investissements, le coût total des projets prévus en 2009 s'élève à 9 millions d'euros. Près de la moitié de ce montant est couverte par subside via le contrat de quartier. Seront effectués dans ce cadre l'achat d'un immeuble destiné à abriter une maison communale d'accueil de la petite enfance, l'aménagement d'une maison de la citoyenneté au 1er étage du bâtiment Pfizer (rue Léon Theodor), la rénovation des rues des Flamands, des Wallons, du square des Bruxellois et d'une partie de l'avenue Odon Warland, ainsi que la création de logements dans l'immeuble Magritte (chaussée de Wemmel).

Pour le reste, notre commune investira également dans ses bâtiments : aménagement des autres étages du bâtiment Pfizer (rez-de-chaussée pour une antenne Actiris et 2ème-3ème étages pour les services communaux), divers travaux dans les écoles communales, les infrastructures sportives et les logements,... Le cadre de vie et l'environnement ne sont pas oubliés avec l'aménagement de la petite rue Essegheem (entre la rue Jules Lahaye et le bd de Smet de Naeyer) et la rénovation complète des avenues De Keyser et Van Ermenghem, auxquels s'ajoutent divers travaux d'entretien et de rénovation de l'espace public.

Ces investissements permettent à la commune de maintenir en état son patrimoine et d'améliorer le cadre de vie des Jettois, sans pour autant mettre en péril les finances communales. Mission accomplie donc pour ce budget 2009 !

Le budget 2009 en chiffres

	Budget 2009 (euros)	Budget 2009 / Budget 2008
Dépenses		
Personnel	37.494.977,68	+ 5,22 %
Fonctionnement	5.607.766,80	+ 6,80 %
Dette	8.928.356,54	+ 1,73 %
Transferts (CPAS, zone de police,...)	18.003.262,85	+ 6,86 %
Total dépenses	70.034.363,87	+ 5,30 %
Recettes		
Dette	2.993.682,84	+ 1,72 %
Prestations	4.180.523,97	+ 12,74 %
Transferts	63.247.584,77	+ 5,66 %
dont enseignement subventionné	11.117.437,96	+ 2,04 %
Total recettes	70.421.791,58	+ 5,88 %
dont intervention régionale	2.957.656,00	
Résultat	+ 387.427,71	



Bon sens et retenue pour 2009

« Nous voici en 2009, et je pense qu'il n'y aura pas grand monde pour regretter 2008. » C'est par ces termes que le bourgmestre Hervé Doyen a introduit son discours lors de la réception de nouvel an offerte à la population jettoise le 17 janvier dernier. Faisant référence aux conflits dans le monde et à la crise financière, il nous a souhaité un peu de bon sens (pour préserver la paix) et de retenue (pour jouir des biens matériels sans priver d'autres de biens vitaux).

Comme chaque année, cette réception fut, pour les Jettois, l'occasion de rencontrer leurs mandataires et d'obtenir quantité d'informations auprès des services communaux et de nombreuses institutions locales (Centre public d'Action sociale, Foyer jettois, zone de police, Agence locale pour l'Emploi, Agence immobilière sociale, Croix-Rouge). Il reste à voir ce que nous réservera cette année 2009 qui s'annonce pleine de promesses et de beaux projets...

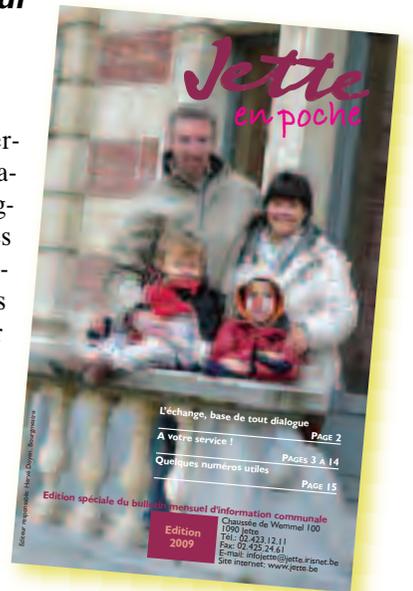
Jette en poche

Un guide pratique débordant de bonnes infos

Vous trouverez le "Jette en poche" dans votre boîte aux lettres, dans le courant du mois de février. Ce petit guide publié par l'administration communale déborde de données fort utiles. Le "Jette en poche" est un outil de communication qui vous aide à découvrir qui est qui dans notre commune.

Il vous donne en un coup d'oeil un aperçu des coordonnées de l'administration communale, du collège des bourgmestre et échevins, de divers services publics tels le CPAS, l'ALE, le Foyer jettois,... Vous y découvrirez en outre des données plus spécifiques telles que, par exemple, les crèches, les écoles communales, les infrastructures culturelles ou sportives. Enfin, le "Jette en poche" reprend une série de numéros de téléphones utiles comme celui des pompiers, de Bruxelles-Propreté, des Finances,...

Chaque édition de ce guide est placée sous le signe d'un thème précis. Boule & Bill, personnages de BD créés par le dessinateur jettois Jean Roba, figuraient en couverture du "Jette en poche" précédent. Cette année, nous faisons la part belle à la famille.



Nouvelle édition du Belgopocket

Des réponses à des questions bien pratiques

Le succès du livre Belgopocket 2005 fut tel que les 500.000 exemplaires imprimés ont été rapidement épuisés. Le fait que les citoyens aient massivement demandé le Belgopocket a poussé les autorités fédérales à en préparer une deuxième édition. Le Belgopocket 2009 est tout récemment sorti des presses.

Le nouveau Belgopocket se divise en 11 thèmes: Santé et sécurité sociale; Emploi et travail; Logement; Mobilité et transports; Famille; Environnement; Protection des consommateurs; Justice; Pension; Impôts et fiscalité; Citoyenneté et démocratie. Ce guide apporte des réponses à de nombreuses questions pratiques. Je suis à la recherche de mon premier emploi. Que dois-je faire? Existe-t-il des instances qui m'aident à trouver un job? Je souhaite louer un logement. Quels types de baux sont possibles? Quelles sont les conditions de renom? Je veux obtenir mon permis de conduire. Comment faire et où me rendre? A quel âge puis-je prendre ma pension? Quelles démarches dois-je entreprendre et comment calcule-t-on le montant de ma pension? Comment dois-je remplir ma déclaration d'impôts? Comment calculer mes impôts? Qui peut m'aider? Chacune de ces questions trouve une réponse dans le Belgopocket. Vous y découvri-

rez en outre une série d'adresses utiles.

Vous pouvez télécharger le Belgopocket ou consulter le site internet www.belgopocket.be. Celles et ceux qui ne disposent pas d'un accès à internet



peuvent commander ce précieux petit guide. Il ne leur en coûtera que le montant des frais d'envoi (1 Belgopocket = 1,80 EUR / 2 à 3 Belgopocket = 2,90 EUR.) On ne peut commander qu'un maximum de 3 exemplaires. La commande sera livrée dès réception d'un virement sur le compte 679-2003650-18 du SPF Chancellerie du Premier Ministre, avec pour communication: Belgopocket (indiquer le nombre d'exemplaires de 1 à 3 + la langue FR ou NL). Un petit nombre d'exemplaires sera également disponible à l'administration communale de Jette.

Passez commande par courrier, fax ou email en indiquant vos nom, adresse et langue.

Infoshop.be (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 12h à 16h) - boulevard du Régent 54 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02.514.08.00 - Fax: 02.512.51.25 - email: infoshop@belgium.fgov.be.

Erratum

Déménagement des contributions

Les services des Finances bruxellois ont pour la plupart déménagés et sont désormais regroupés au centre-ville. Dans le Jette Info de décembre, nous vous faisons part de ce déménagement. Une erreur s'est glissée dans une adresse fournie, le numéro de boîte postale indiqué était erroné.

Si vous souhaitez écrire à la Recette des contributions directes, l'adresse exacte est:

SPF FINANCES Finance Tower

Centre Administratif
Botanique
boulevard du Jardin
Botanique 50, boîte 3137
1000 Bruxelles

La carte d'identité électronique, pour les étrangers aussi

A l'instar des Belges, les étrangers, âgés de plus de 12 ans, résidant en Belgique et en possession d'une carte blanche (certificat d'inscription au registre des étrangers), jaune (ressortissants hors Union européenne) ou bleue (ressortissants de l'Espace Economique Européen) peuvent, eux aussi, obtenir une carte d'identité électronique.

La distribution des cartes électroniques pour étrangers a débuté fin de l'année dernière. Toutes les communes bruxelloises ont été équipées, au mois d'octobre 2008, des logiciels informatiques pour délivrer ces nouvelles cartes. Près de 6.000 personnes sont concernées sur le territoire de notre commune.

Pour organiser ce changement dans les meilleures conditions, limiter les files d'attente aux guichets et assurer une qualité de service, le remplacement des cartes bleues, des annexes 8 et 8bis et des cartes jaunes se fait uniquement sur convocation de leur titulaire en commençant par les titulaires de cartes périmées.

Cette nouvelle e-ID ne concerne pas encore les cartes orange et violette ni les pièces et certificats d'identité pour enfant de moins de 12 ans. Quel que soit le type d'e-ID délivré, une redevance de 15,50 EUR est perçue.

Les ressortissants d'un pays non membre de l'Union européenne doivent se munir de 3 photos d'identité (couleurs sur fond blanc), les ressortissants de l'Espace Economique Européen doivent amener 2 photos d'identité (couleurs sur fond blanc) lors de leur passage à l'administration communale.



Citoyens européens, inscrivez-vous maintenant pour les élections européennes

Les élections régionales et européennes se dérouleront en Belgique le dimanche 7 juin 2009. Seuls les Belges peuvent participer au scrutin régional, mais les ressortissants des pays membres de l'Union européenne qui résident en Belgique peuvent voter, et se porter candidat, aux élections européennes. Pour voter, les citoyen(ne)s européen(e)s doivent s'inscrire sur les listes électorales pour le 31 mars 2009 au plus tard. Les personnes qui ont déjà voté lors des élections européennes de 2004 seront automatiquement reprises sur la liste des électeurs et ne doivent donc pas se réinscrire. Elles ont même l'obligation de voter, comme c'est le cas pour les citoyens belges.

La demande des citoyens de l'Union européenne qui habitent en Belgique se fait avec le formulaire C/1 du SPF Intérieur. Ce document peut être rempli personnellement à l'administration communale ou parvenir complété au service concerné par courrier, fax ou email.

Le formulaire peut être demandé par écrit ou par téléphone auprès de l'administration communale ou téléchargé du site du SPF Intérieur (voir coordonnées ci-dessous).

Quelques conditions

Tout comme pour les citoyens belges, des conditions d'électorat s'appliquent aussi aux électeurs européens. Pour être reconnu comme électeur, le demandeur doit tout d'abord pouvoir prouver qu'il a la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne. La personne doit s'inscrire aux registres de la population de la commune belge où la demande est introduite, tout comme au Registre national. Elle doit avoir 18 ans le jour des élections et ne peut pas avoir été déchue de ses droits civils et politiques, que ce soit dans son pays d'origine ou en Belgique.



Service communal Affaires électorales

chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Tél.: 02.423.12.52/61/51/55 - email: elections@jette.irisnet.be

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et jeudi de 13h à 19h

Site internet fédéral: www.elections.fgov.be.

Une nouvelle place Cardinal Mercier

Découvrez les plans sur des panneaux d'information

Faites connaître votre opinion lors de la réunion

La place Cardinal Mercier représente un endroit important dans notre commune. Un noeud primordial pour les transports publics, avec une fonction culturelle indéniable; en témoignent la présence de deux bibliothèques et les festivals de musique qui s'y déroulent. Habitations, cafés et quelques commerces donnent vie à la place. Cette place sera, à moyen terme, totalement rénovée grâce au projet fédéral de rénovation Beliris. Avant que les plans définitifs ne soient déposés, les Jettois et les personnes concernées pourront donner leur avis sur le nouvel aménagement de la place.



Exposition d'information

Samedi 14 février de 14h à 16h

Dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone, place Cardinal Mercier 6

Une demi-douzaine de panneaux ébaucheront une image des plans futurs. Les concepteurs du projet donneront une brève explication et répondront à vos questions.

Réunion d'information

Judi 19 février à partir de 19h30

Dans la Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10

Les concepteurs du projet fourniront des explications détaillées sur les plans et seront à l'écoute de vos remarques et suggestions. Les représentants de Beliris et de la commune de Jette seront également présents.

La place Cardinal Mercier va bénéficier d'une allure plus moderne et d'une nouvelle dynamique

A l'heure actuelle, la voiture domine la place. Il n'y a presque plus d'espace pour flâner. Les pavés sont usés, affaissés, désordonnés. L'éclairage et les bancs sont vieillots. Il faut d'urgence rénover la place et ses abords. Suite à un concours de création lancé par Beliris, le bureau d'étude anversoï Omgeving a dessiné le projet d'une place aménagée de façon cohérente et dans sa globalité. En voici un avant-goût: bus et tram partageront les mêmes arrêts; sur la place, seul le stationnement de courte durée sera autorisé; le stationnement de longue durée sera renvoyé sur le parking agrandi derrière la gare; les entrées du tunnel sous voies seront fondamentalement revues; éclairage, bancs, revêtement, verdure, utilisation réfléchie de matériaux contemporains donneront à la place une allure plus moderne. La place Cardinal Mercier bénéficiera d'une nouvelle dynamique.

Riverains, navetteurs, commerçants

Beliris, Omgeving, Infrabel, la SNCB Holding, la STIB et la commune de Jette ont travaillé d'arrache-pied tout au long de l'année écoulée pour imaginer une nouvelle place Cardinal Mercier. Ils sont curieux de connaître l'avis des riverains, navetteurs, commerçants et tenanciers sur ce projet.

Une exposition vous permettra de découvrir les plans. Une réunion d'information complétera les renseignements relatifs au projet et vous donnera la possibilité de formuler vos remarques. Après l'analyse des observations des usagers et des riverains de la place, les plans définitifs seront déposés pour le permis d'urbanisme. Une enquête publique aura également lieu à ce moment.

Respectez les interdictions de stationnement

La commune va mener une campagne de répression

La mobilité constitue le moteur d'une ville. L'espace public est partagé par les piétons, les cyclistes, les usagers des transports en commun, les automobilistes, les chauffeurs de poids lourds, les motards,... Il va de soi que des règles strictes doivent être respectées. On pourrait certes faire valoir la loi du plus fort mais la circulation serait vite au point mort. Des règles strictes existent aussi en matière de stationnement sur l'espace public; elles s'avèrent d'autant plus importantes dans des lieux fortement peuplés tels que notre commune. Pourtant, les chauffeurs semblent trop souvent disposer de peu de sens civique et passent outre les interdictions de stationnement. Certaines zones sont réservées pour des motifs clairs. Il en va ainsi des places de parking pour personnes handicapées, des zones de livraison ou réservées aux bus scolaires et de celles où s'applique une interdiction temporaire de par-

king en raison, par exemple, du nettoyage de l'espace public.

Vous n'aimez probablement pas vous retrouver coincé(e) dans un bouchon derrière un chauffeur qui doit décharger son camion en plein milieu de la rue parce qu'un automobiliste a décidé de garer son véhicule sur la zone de livraison? Apprécieriez-vous, en tant qu'invalidé, de devoir marcher quelques centaines de mètres jusqu'à La Maison communale ou la bibliothèque parce qu'un visiteur pressé ne s'est pas donné la peine de chercher une place de parking et s'est arrêté sur la place pour handicapés? Etes-vous prêt(e) à mettre en danger la vie d'enfants en les forçant à descendre du bus scolaire en pleine rue car quelqu'un s'est garé indûment sur la zone réservée au

Les places de stationnement pour handicapés, les zones de livraison ou réservées aux bus scolaires et les interdictions temporaires pour cause de travaux ne sont souvent pas respectées

ramassage scolaire? Que penseriez-vous enfin de voir les caniveaux et fosses d'égout nettoyés partout sauf devant votre maison parce que des voitures

n'ont pas été déplacées et que les balayeuses n'ont pas pu passer? Ces situations se produisent au quotidien et perturbent sérieusement la fluidité du trafic. Malgré la sensibilisation des Jettois, notamment par le biais d'articles parus dans le Jette Info, la réalité sur le terrain ne change quasi pas. Pour s'attaquer à ce problème, l'administration communale sera désormais plus sévère face à ce type de comportement dérangeant. Retenez que le stationnement sur ces zones peut vous exposer à une amende allant jusqu'à 250 EUR. Un(e) automobiliste averti(e) en vaut deux.



AIS

Le logement social profite aussi aux propriétaires

L'agence immobilière sociale (AIS) de Jette, créée en 2001 à l'initiative de la commune de Jette, du C.P.A.S. et du Foyer jettois, propose des logements abordables à des personnes fragilisées et vise donc à améliorer de façon durable l'accès des personnes à l'habitat. Des propriétaires privés cèdent la gestion de leurs biens à louer à l'AIS qui sous-loue ces derniers à des personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain montant.

Les propriétaires qui confient la gestion de leur bien à l'AIS bénéficient de différents avantages: une sécurité financière, une bonne gestion et de sérieuses garanties. En signant un contrat de location avec l'AIS, cette dernière prend en charge les démarches et les embarras relatifs à cette location, tels que vide locatif, loyers impayés, dégradation du bien,... Autant de problèmes que peuvent rencontrer de nos jours les propriétaires.

Vous êtes propriétaire, quels avantages l'AIS vous propose-t-elle?

- l'AIS étant la locataire, le propriétaire a la garantie que son loyer lui sera, quoi qu'il arrive, payé tous les mois.
- le loyer est indexé chaque année.
- la garantie locative est constituée automatiquement.
- les états des lieux d'entrée et de sortie sont effectués obligatoirement.
- l'établissement et l'enregistrement du bail sont effectués par l'AIS.
- vous bénéficiez en temps que propriétaire d'une réduction du pré-compte immobilier.
- l'A.I.S. veille à garantir l'occupation du logement en bon père de famille.
- l'A.I.S. veille à la remise en état éventuelle du bien avant sa restitution hors usure locative normale.
- les propriétaires qui mettent leur(s) logement(s) à la disposition de l'AIS bénéficient d'une diminution de l'impôt personnes physiques.

Pour toute proposition ou demande de renseignements, veuillez contacter le directeur de l'AIS. Moreno Giannini ou la présidente Christine Rouffin au 02.421.70.90 (entre 9h et 16h30).

Renseignements: A.I.S. Jette asbl
Résidence Essegem II (rue Jules Lahaye 288)
Tél.: 02.421.70.90 - Fax: 02.421.70.92
- email: ais-jette@skynet.be

Jette et la police, main dans la main pour une commune propre

Une action de propreté inédite s'est déroulée le mercredi 21 janvier 2009. L'originalité de cette première résidait dans deux aspects: une collaboration renforcée avec les services de police et des agents communaux qui ont circulé, en véhicule et à des heures où la plupart des citoyens ne s'attendent pas à voir l'administration communale à l'œuvre, dans les rues de notre commune pour traquer les infractions à la propreté.

La propreté publique, c'est le mythe de Sysiphe transposé à la réalité prosaïque de la société contemporaine: lorsque l'on croit que le travail est fini, tout est à recommencer. Pourtant, les efforts de l'administration communale dans ce domaine sont légions: près de 80 canisites ont été aménagés sur tout le territoire jettois, 17 balayeurs arpentent chaque jour de la semaine les rues de la commune, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées,... En dépit de cela, des crottes de chiens jonchent toujours nos trottoirs, certaines personnes continuent à sortir leurs sacs-poubelles en dehors des heures prévues ou à jeter leurs déchets en rue alors que les poubelles sont nombreuses,...

Une commune propre repose sur trois axes: un service de Propreté efficace (chaque matin, les balayeurs de rues reçoivent leur itinéraire et remettent un rapport détaillé en fin de journée), de la prévention (la commune de Jette a édité plusieurs brochures, chaque année une grande campagne de sensibilisation est lancée et des affiches sont placées un peu partout) et la répression. L'action du 21 janvier relevait de ces deux derniers axes. Le message que les autorités communales et l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere ont voulu faire passer avec cette action est le suivant: nous sommes tous acteurs de la propreté de Jette, il n'y a pas d'impunité qui vaille. Après une réunion de mise au point avec la police, près d'une dizaine d'agents communaux de la Propreté ont sillonné Jette de 15h à 23h.



Ils étaient soutenus, dans leur travail, par plusieurs patrouilles de police. Leur tâche a consisté à repérer et sanctionner les comportements inciviques: dépôt d'encombrants sur la voie publique, nourrissage d'animaux, jets de déchets sur l'espace public, le fait de promener son chien sans laisse ou de le laisser faire ses besoins en rue. Près de 25 PV ont été dressés à cette occasion.

Bien qu'impopulaire, il semble que la répression constitue le seul moyen de rappeler aux récalcitrants que la propreté est l'affaire de tous et pas uniquement des agents communaux qui jour après jour répètent les mêmes gestes sans pour autant se départir de leur enthousiasme. L'action menée en janvier ne restera pas un "one shot".

Travaux dans la commune



Rue Léopold Procureur - Rénovation des trottoirs et plantations

Les travaux de rénovation des trottoirs de la rue Léopold Procureur débuteront en février. Ils se poursuivront tout au long du mois de février pour s'achever, si les conditions météo le permettent, à la mi-mars. Il s'agit de remplacer les dalles 30/30 par des klinkers en béton 20/20, les bordures en granit seront conservées. Seule la circulation locale sera autorisée dans la rue Procureur pendant les travaux. Le chantier implique l'enlèvement des arbres qui ornent la rue. La création de nouvelles fosses d'arbres est prévue dans le réaménagement. Le service communal des Plantations se chargera ensuite de replanter une vingtaine de nouveaux arbres à raison d'un tous les 8 à 10 mètres.

Place van Gehuchten et avenue De Greef - Remplacement de canalisations d'eau et placement de fibre optique

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) a récemment commencé le remplacement de certaines canalisations place van Gehuchten. Ces travaux devraient s'achever au mois de mars. Le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) profitera des tranchées réalisées par l'IBDE pour placer de la fibre optique dans l'avenue De Greef. De la sorte, les riverains n'auront pas à souffrir de réouvertures intempestives des trottoirs et de la voirie. Pendant toute la durée du chantier, seule la circulation locale est autorisée. Le stationnement est interdit pendant les heures de travail.

Avenue De Greef - Aménagement des carrefours De Greef/Gilson et De Greef/De Baisieux/Verschelden

Dès que les chantiers de l'IBDE et du CIRB seront achevés, la commune de Jette procédera à l'aménagement définitif des carrefours que l'avenue De Greef forme avec la rue Gilson, d'une part, et les rues De Baisieux et Verschelden, d'autre part. Des oreilles de trottoirs, garnies de plantations, seront aménagées à chacun des deux carrefours. Ces travaux, qui commenceront en février devraient durer 3 à 4 semaines.

Avenue Notre-Dame de Lourdes

Sibelga va procéder au remplacement des luminaires actuels par des armatures de type "Albany" sur poteaux de 6,3 m de haut. Durant les travaux, le stationnement sera interdit.

Le non-marchand Une profusion d'emplois à remplir

La deuxième édition de Citizenjobs, le salon de l'emploi du secteur non-marchand, se déroulera le 13 mars sur le site de Tours & Taxis. La commune de Jette sera associée à cet événement consacré à un secteur qui emploie un tiers des travailleurs bruxellois.

Le secteur non-marchand regroupe des activités qui ont une utilité publique, n'ont pas pour but de générer des profits et rencontrent des besoins collectifs qui ne seraient pas satisfaits autrement. A ce titre, ce secteur est extrêmement diversifié, tout autant que les professions qui en ressortent: personnel médical et paramédical, animateurs de centres culturels, fonctionnaires du service public, employés de mutuelle, agents de la STIB, de la SNCB ou de De Lijn,... Autant d'emplois auxquels on ne pense pas spontanément mais qui pourtant réclament du personnel.

La vocation du salon Citizenjobs est justement de faire se rencontrer employeurs du secteur non-marchand et futurs employés, de donner aux professionnels la possibilité d'échanger des idées et transmettre leurs savoirs. Pour assurer la réussite de cette journée, une conférence plénière, des tables rondes, des ateliers et un spectacle sont programmés.

Citizenjobs, c'est également un portail spécialisé pour l'emploi dans le secteur non-marchand. Il est possible d'y poster des propositions, consulter des offres d'emploi et prendre connaissance d'initiatives en matière d'emploi. Le site de Citizenjobs s'enrichit de jour en jour, n'hésitez pas à le visiter régulièrement.

CITIZENJOBS, UNE INITIATIVE DE L'ASBL IDEJI, EST UN PROJET SOUTENU PAR LE MINISTRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE ET SUBVENTIONNÉ PAR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.



Salon Citizenjobs

le vendredi 13 mars de 9h30 à 17h
à Tours & Taxis (avenue du Port 86c à 1000 Bruxelles)

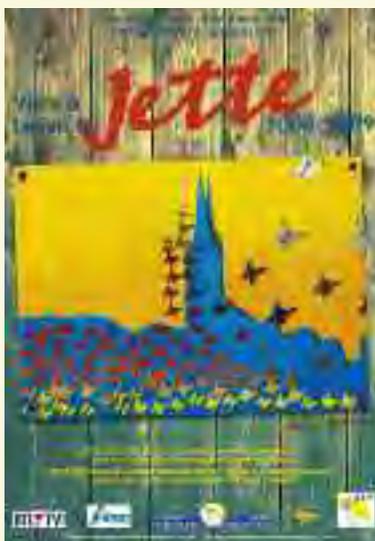
**Renseignements: asbl Ideji - rue au Bois 11 à 1150
Bruxelles - tél.: 02.772.70.20 - site internet:
www.citizenjobs.be - email: info@citizenjobs.be**

Le CPAS de Jette engage du personnel de niveau D

- Adjoint administratif (commis, réceptionniste)
- Adjoint technique (aide familiale, surveillant/éducateur)
- Adjoint ouvrier (plombier)

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le département du Personnel du CPAS de Jette, tél. 02.422.46.18 ou 02.422.46.58.

Votre publicité dans l'annuaire commercial "Vivre à Jette"



L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", publie chaque année l'annuaire commercial "Vivre à Jette". Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux Jettois.

Dans le courant du mois de février, André Electeur, représentant de l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", passera dans les commerces jettois pour leur proposer l'insertion d'une publicité dans le "Vivre à Jette".

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans ce répertoire, vous pouvez contacter, par téléphone ou par email, le service communal Vie économique et Animations - Lieva Zels - 02.423.13.03 - lzels@jette.irisnet.be.



Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Une correction tout d'abord, nous vous annonçons, le mois dernier que Momentum Jette avait ouvert sa New Art Gallery dans la chaussée de Wemmel, il s'agit en réalité de la chaussée de Jette.

Le copy center DenaCopy a ouvert ses portes avenue Odon Warland 152 et vous accueille pour toute copie ou impression noir et blanc ou couleur jusqu'au format A0 ainsi que pour l'hébergement et la création de sites internet. Les étudiants et les enseignants reçoivent une réduction de 15%.

Le coiffeur Ange Carmin a ouvert avenue De Greef 35.

Un salon de coiffure "Elle et lui" a ouvert rue Timmermans 5. A cette occasion, une promo d'ouverture: pour chaque coupe homme, vous recevez un bon pour un brushing dame gratuit, ou pour un brushing dame, vous recevez un bon pour une coupe homme gratuite.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le-nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Momentum Jette New Art Gallery Peintures

chaussée de Jette 594
Tél.: 02.426.14.42
www.momentumjette.be
Nouveau à Jette en janvier 2009

DenaCopy Copy center

avenue Carton de Wiart 152
Tél.: 02.808.05.17

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 18h30, le samedi de 10h à 18h, fermé les dimanches et jours fériés

Ange Carmin Coiffure

avenue De Greef 35

Kazo Salon de coiffure

rue Timmermans 5
Tél.: 02.428.58.05
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 18h30, le samedi de 8h à 18h, fermé les dimanches et jours fériés

Femmes 55+ Actrices de leur sécurité

Les femmes de plus de 55 ans sont la catégorie de la population chez qui le "sentiment d'insécurité" est le plus élevé. En conséquence, elles renoncent à sortir et à participer à une série d'activités, sociales, culturelles ou simplement amicales, surtout après la tombée de la nuit. Elles se privent ainsi de contacts et de participation sociale; ce qui, à terme, risque de les isoler et de les rendre ainsi plus vulnérables au risque de violences de la part de proches. De plus, moins on voit de femmes, et particulièrement de femmes plus âgées, dans l'espace public, moins cet espace paraît accueillant pour d'autres femmes.

Penser et réagir autrement: c'est possible!

Depuis 2000, l'asbl Garance travaille dans la prévention des violences faites aux femmes. Il y a deux ans, cette association a développé un programme spécifique à l'intention des femmes plus âgées. Cela a commencé par la formation d'animatrices de 55 ans et plus qui ont à leur tour animé des groupes de réflexion sur la sécurité. Un groupe de réflexion est ouvert à toutes les femmes de plus de 55 ans. Il comprend huit séances de 2 heures, les personnes inscrites participant autant que possible à l'ensemble des séances. A Jette, ces formations commenceront à la mi-mars.

Les femmes, à l'opposé des spectatrices passives

Partant de l'idée que les femmes sont déjà "actrices de leur sécurité", qu'el-

En collaboration avec l'asbl Garance, l'échevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere, l'échevin des Seniors francophones Paul Leroy et l'échevine des Seniors néerlandophones Brigitte De Pauw proposent aux femmes de plus de 55 ans de réfléchir aux questions de la sécurité et du sentiment d'insécurité, pour se sentir plus à l'aise en rue, dans les transports en commun et chez soi.



les ont développé des moyens de prévention, sans toujours en être conscientes, le groupe de réflexion permet d'échanger trucs et astuces sur la vie de tous les jours: comment porter son sac à main pour éviter le vol ou en limiter les conséquences, comment

analyser la façon dont les médias relaient les questions de sécurité,... mais aussi, plus largement, comment prendre conscience de ses propres limites et le faire savoir aux autres ou comment apprendre à dire "non" avec fermeté, un acte que de nombreuses fem-



mes ont du mal à faire en raison de leur éducation. Tout cela se passe dans une atmosphère détendue et conviviale, grâce à des discussions mais aussi des exercices et jeux de rôle développés par l'asbl Garance.

Celles qui le souhaitent pourront ensuite poursuivre d'autres activités: suivre des cours d'autoprotection verbale et physique spécifiques, participer à des rencontres intergénérationnelles autour d'un projet (vidéo, spectacle, fresque, émission radio...) ou encore, pourquoi pas, suivre la formation de Garance pour devenir animatrices à leur tour.

Intéressée?

Une séance d'information, ouverte à tous, aura lieu le 12 février de 9h30 à 11h30 à la Salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6). Les personnes désireuses de participer à la formation qui débutera en mars peuvent déjà s'inscrire en contactant Laurence Berger, fonctionnaire Egalité des chances, par téléphone au 02.422.31.26 (lundi et mercredi de 8h30 à 16h et mardi de 8h30 à 12h30) ou par email à l'adresse lberger@jette.irisnet.be

Coopération Nord/Sud Une délégation marocaine en visite à Jette

Depuis 2004, la commune de Jette conduit, à l'initiative de l'échevine de la Coopération Nord/Sud Christine Gallez, un projet de coopération au développement avec la commune rurale marocaine de Sidi Bibi. En septembre 2008, des représentants de l'administration communale jettoise se sont rendus à Sidi Bibi. Le mois prochain, c'est une délégation de la commune marocaine Sidi Bibi qui se déplacera en vue de consolider une collaboration centrée désormais sur les défis sociaux.

Le programme du séjour à Jette des quatre représentants de Sidi Bibi sera chargé. Entre le 13 et le 20 mars 2009, ils assisteront en effet à une série de visites et d'ateliers en vue de développer, au niveau de l'administration communale de Sidi Bibi, des outils permettant d'implémenter une réelle stratégie d'action sociale. Ce projet s'inscrit dans le programme de coopération internationale communale subsidié par la DGCD (Direction générale de la Coopération au Développement).

Focus sur les jeunes et les femmes

La semaine d'ateliers sera principalement centrée sur deux catégories de citoyens: les jeunes et les femmes. La commune de Sidi Bibi ayant trouvé les fonds nécessaires pour la construction du bâtiment, des ateliers aborderont la définition d'une stratégie d'animation d'une maison de jeunes. La délégation



marocaine repartira avec une série d'idées en termes de lutte contre le décrochage scolaire ou d'actions visant au développement de la citoyenneté active chez les jeunes,...

On se focalisera également sur la mise sur pied d'une stratégie de dynamisation du rôle de la femme dans la société. Plusieurs axes de travail sont à explorer dans ce secteur au cours des années 2009/2012; notamment la formation (informatique, gestion, santé / hygiène,...), l'éducation permanente (droits de la femme, droits des travailleurs, estime de soi, citoyenneté, alphabétisation,...), l'écoute et l'appui (juridique et social, soutien psychologique, soutien à la recherche d'un emploi pour les diplômées, documentation,...).

Si vous désirez rencontrer la délégation de Sidi Bibi lors de son passage à Jette, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du projet: Anne-Françoise Nicolay - 02.423.12.09 - afnicolay@jette.irisnet.be

Bourse aux vêtements

Un petit coup de pouce au pouvoir d'achat



Acheter des vêtements neufs peut peser lourd dans le budget des ménages. La Ligue des Familles a créé des bourses où chaque ménage amène ce qu'il désire vendre et permet donc à d'autres foyers de faire de bonnes affaires. Une bourse aux vêtements d'été de 0 à 16 ans, de sport et de grossesse ainsi qu'au matériel de puériculture est organisée du 9 au 11 mars. Les membres de la Ligue pourront déposer 40 pièces (sur présentation de la carte 2009) tandis que les non-membres auront droit à 20 pièces.

Bourse aux vêtements de la Ligue des Familles du 9 au 11 mars

à la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

**Dépôt: uniquement sur rendez-vous le 9 mars de 15h à 19h et le 10 mars de 9h à 17h.
Les rendez-vous, obligatoires, se prennent les 2 et 3 mars de 19h à 20h au 02.427.22.42.**

Vente: le 10 mars de 19h à 21h et le 11 mars de 9h30 à 15h

Embellir la station Belgica grâce à la créativité de tous

Le Projet Interquartier du Centre culturel de Jette et la STIB lancent un appel à toute la population du quartier Belgica: laissez parler votre créativité et participez à la création d'une fresque dans le couloir "Arc-en-ciel" de la station de métro Belgica!

La Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) profite des travaux de rénovation de la station de métro Belgica pour redécorer les murs de quais. La thématique développée est liée à des sujets d'actualité (les Pôles et les changements climatiques) et s'inscrit dans le cadre de l'Année Polaire Internationale.

L'aventure se poursuit dans le cadre d'un projet articu-



lé autour de 2 axes. L'un graphique, l'autre de cohésion sociale. Deux grandes fresques sont en cours d'installation le long des quais du métro. Dans la foulée de ce lifting, la STIB souhaite promouvoir la cohésion sociale et associer les forces vives du quartier Belgica pour la réalisation de la décoration du couloir de la sortie "Arc-en-ciel". Cela permettra de susciter l'échange et le dialogue avec les habitants.

Pour compléter l'embellissement entamé en 2008, la STIB et le Projet Interquartier s'attaqueront ensemble au couloir de la sortie "Arc-en-ciel". Celui-ci sera décoré, par les citoyens, avec des panneaux qui représentent des thèmes aussi divers que les changements climatiques, le développement durable, l'environnement urbain, la réalité des habitants du quartier Belgica.

L'intervention du Projet Interquartier est donc tout indiquée car celui-ci propose aux personnes intéressées de s'exprimer lors d'un atelier créatif animé par l'équipe d'animateurs de terrain, l'équipe de la Prévention et un artiste, entre les 18 et 25 février prochains.

L'embellissement de ce couloir, actuellement un peu terne, rendra l'environnement de la station de métro plus convivial et plus représentatif des forces vives du quartier.

Participez à la création collective de cette fresque sur le thème du développement durable dans la station Belgica.

Atelier créatif, une fresque collective à Belgica

du 18 au 25 février

le 18 février de 14h à 18h, les 19 et 20 février de 8h à 13h, les 23 et 24 février de 12h à 16h et le 25 février de 14h à 18h dans le couloir "Arc-en-Ciel" de la station de métro Belgica

Renseignements: Projet Interquartier - Baudouin Detrooz - 0498.103.797 ou 02.427.62.00.



Accueillir un enfant ou un adolescent chez soi, une démarche de solidarité

Vous avez envie d'aider concrètement, d'ouvrir votre porte et d'être solidaire envers des jeunes de 0 à 18 ans qui rencontrent des difficultés dans leur famille?

Dans ce cas, l'Accueil Familial d'Urgence (AFU) a besoin de vous. Ce service, agréé par la Communauté française, est en recherche permanente de nouvelles familles d'accueil à Bruxelles, dans le Brabant wallon et le Hainaut.

L'accueil peut durer au maximum 45 jours. Ce temps permet à l'équipe de trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés.

Envie d'ouvrir votre foyer à un jeune en difficulté?

Accueil Familial d'Urgence - 067.877.107- www.afu.be



Noces d'or ou centenaire?

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Nouvelle série de photos

Nous avons commencé, depuis peu, une nouvelle série dans laquelle nous publions une photo actuelle des couples qui fêtent leurs noces d'or, de diamants,... Cette photo est combinée à la photographie prise le jour de leur mariage. Ce mois-ci, les couples à l'honneur sont formés de Monsieur et Madame Nijs-Van Impe et de Monsieur et Madame Spletinckx-Florquin qui se sont dit "oui" en janvier 1959. Après 50 ans de mariage, ils ont donc célébré leurs noces d'or.

Félicitations...

... aux époux Nijs-Van Impe. Ils ont célébré leurs noces d'or le 17 janvier 2009.

... aux époux Spletinckx-Florquin. Ils ont célébré leurs noces d'or le 24 janvier 2009.

... aux époux Di Giugno-Palmeri. Ils ont célébré leurs noces d'or le 17 janvier 2009.

Le service Seniors vous propose...

Samedi 7 février 2009 à partir de 12h

Dîner-spectacle tropical



Un dîner-spectacle vous est proposé avec un repas exotique et l'animation assurée par un orchestre de musique tropicale et des danseuses brésiliennes. Déhancez-vous sur la piste et profitez d'un après-midi plein de soleil au milieu de l'hiver.

Notez qu'une soirée tropicale est organisée le même jour à partir de 20h dans la Salle communale des Fêtes (voir détails en page 16). Les seniors peuvent y entrer gratuitement sur présentation de leur ticket d'entrée au dîner-spectacle de midi. Cette offre exclut toutefois le repas et le cocktail.

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32 à 1090 Jette)

Prix: 18,50 EUR comprenant un cocktail de bienvenue, le repas exotique et l'animation musicale. Un assortiment de boissons seront en vente au bar du Rayon Vert.

Dimanche 1er mars 2009

Opérette "Le Chanteur de Mexico" de Francis Lopez



Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "Le Chanteur de Mexico" de Francis Lopez.

À la fête de Lesaca, se produisent le chanteur Vincent Etchebar et son fidèle ami Bilou. De passage dans le petit village basque, l'imprésario parisien Cartoni remarque Vincent et souhaite l'engager. Mais, ne pouvant attendre la fin de la représentation, il laisse sa carte. À San Sebastian, il retrouve Eva Marchal, la vedette féminine du "Chanteur de Mexico" pour organiser la tournée mexicaine de l'opérette. Mais le ténor Miguel Morano refuse de partir pour le Mexique, de peur d'être séquestré par Tornada, une furie à qui il a autrefois promis le mariage... Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 33 EUR pour le spectacle et le transport en autocar / 29 EUR pour le spectacle uniquement

RESERVATIONS:

Dès à présent, auprès du service des Seniors de l'administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 (bureau 047 - entre-sol).

Horaires des réservations: les mardis, mercredis de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45.

Attention! Pas de réservation les lundis et vendredis.

Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors - Opérette du 1.3.2009 + Nom + N° de réservation (Prière de tél. au n° 02.423.12.66 avant tout paiement pour connaître votre n° de rés. ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - Email : phellem@jette.irisnet.be)

Les cartes vous seront envoyées à domicile.

Coin Eco

Cette nouvelle rubrique de votre Jette Info entend vous présenter quelques gestes, en vue de vous aider à adopter une conduite s'inscrivant dans une optique de développement durable.

Ce mois-ci: quel cadeau pour une Saint-Valentin durable?



Développement durable : nous avons besoin de votre avis

De plus en plus de personnes ont pris conscience que notre mode de vie actuel est insoutenable et qu'il faut passer vers un mode de développement conciliant l'économie, l'aspect social et l'environnement. Jette a également choisi de passer au durable.

L'engagement solennel de la commune de Jette de s'orienter résolument en faveur du développement durable remonte à juin 2007. Le 27 juin, Jette rejoignait bon nombre de villes européennes en signant la Charte d'Aalborg, ce qui engageait la commune à mettre sur pied son « Agenda 21 local ». Agenda signifie « une série de choses à faire », tandis que 21 désigne « tout au long du 21ème siècle ». Bref la commune s'engageait à mettre sur pied un plan d'action de développement durable impliquant les habitants et les acteurs jettois.

Déterminez les priorités de l'Agenda 21

Jette n'a évidemment pas attendu 2007 pour entreprendre des actions ponctuelles en faveur du développement durable (utilisation de papier recyclé, utilisation de produits alternatifs aux pesticides au service des Plantations, etc.). Mais la nouveauté, avec l'Agenda 21, c'est une forte implication de la population. Depuis cette date, la commune et des citoyens se sont mobilisés. Ils ont dressé un état des lieux détaillé de la situation existante et ont établi une liste de neuf points d'attention qui seront mis en évidence dans le cadre de l'Agenda 21 (voir encadré ci-dessous). Il reste à définir les objectifs dans lesquels des actions concrètes seront entreprises, et c'est à ce stade que vous intervenez. Vous pouvez contribuer, par un vote, à déterminer les domaines prioritaires d'action de l'Agenda 21 jettois.

Pour ce faire, nous vous demandons de découper le questionnaire ci-contre et de voter pour les deux thèmes qui, selon vous, sont à privilégier. Ce questionnaire est à déposer à l'administration communale (chaussée de Wemmel, 100). Libre à vous de le faxer (02.422.31.25) ou même de répondre par courriel (agenda21@jette.irisnet.be). Une seule contrainte: vous identifier. Cette consultation court jusqu'au 28 février. Vous serez informé(e)s, dans un prochain Jette-Info, des résultats. Nous comptons fermement sur votre participation!

Une Saint-Valentin durable...



Le 14 février est la fête des amoureux. Parfois critiquée pour son côté mercantile, la coutume veut pourtant que, ce jour-là, tout homme épris d'une Valentine ait une attention pour elle: un dîner aux chandelles, une sortie en amoureux ou, plus traditionnellement, un bouquet de fleurs.

Mais offrir des fleurs, est-ce un geste vraiment anodin ? Et qu'en est-il de l'origine des fleurs? Outre la Hollande, pays des fleurs par

excellence, les fleurs coupées viennent généralement de pays chauds, comme l'Espagne ou l'Italie, ou de contrées lointaines, comme le Kenya ou la Colombie. Cette production se fait bien souvent au détriment des cultures qui nourrissaient ces populations. De plus, les terres sont fréquemment enrichies avec un cocktail composé d'engrais de synthèse et de pesticides. A cela s'ajoute le coût des transports, en avion, pour l'acheminement des fleurs vers les Pays-Bas, plaque tournante européenne du commerce horticole. Elles sont ensuite acheminées vers les détaillants nationaux et, en définitive, chez notre Valentin qui l'offrira à l'élu(e) de son cœur.

Des alternatives durables

Il existe bien entendu des alternatives plus durables. Pensez notamment aux plantes en pots. Ces plantes en vente sur le marché belge sont majoritairement issues d'exportateurs européens (Allemagne, Danemark et Pays-Bas). Cultivées en serre, elles n'accaparent pas des terres auparavant utilisées pour faire pousser la nourriture des populations locales et requièrent moins d'énergie pour le transport. Si elles sont vivaces, elles peuvent en outre être replantées au jardin ou en bac.

Enfin, rappelons aux Jettois en quête d'originalité que des cadeaux inhabituels (billets pour une sortie au théâtre, tickets de concert ou chèques-cadeaux,...) seront aussi être très appréciés.

Choisissez donc un cadeau durable pour votre Valentin(e) cette année. Et surtout, très heureuse Saint-Valentin à tous les amoureux !

Le **bien-être** signifie la qualité de la vie, l'épanouissement, la convivialité, la santé... On peut citer par exemple une alimentation plus saine (fruits et légumes de saison), la mise sur pied de projets inter-quartiers.

La **participation**, c'est la sensibilisation du public et son implication dans des projets qui ont une valeur d'exemple.

L'**environnement** comprend aussi bien les efforts pour économiser l'énergie, la prévention des déchets, la protection de la biodiversité notamment dans les espaces verts, mais aussi la place accordées aux piétons, cyclistes, poussettes et skateboards...

La **durabilité** vise à ce que les actions entreprises produisent des effets dans la durée et suscitent de nouvelles initiatives.

La **citoyenneté responsable**, c'est réfléchir à son impact sur l'environnement et la vie en société et agir en conséquence: acheter des produits du commerce équitable, trier ses déchets, s'impliquer dans des réseaux travaillant en faveur des plus démunis ici et ailleurs.

La **bonne gouvernance**, c'est fonctionner de façon transparente et ouverte en étant au service des habitants de la commune. C'est aussi promouvoir une consommation communale écologique et éthique.

Le **domaine social** comprend la lutte contre l'exclusion et la précarité, la promotion de la diversité sociale, mais aussi des échanges entre personnes de différentes générations.

L'**économique** touche à la fois l'activité des commerces de proximité, le développement d'activités créatrices d'emplois, l'économie sociale.

La **culture** (au sens large), c'est à la fois la promotion d'un programme culturel abordable, attractif et de qualité mais également un enseignement ouvert au monde et à la citoyenneté, des activités artistiques permettant de développer la créativité, etc.

Questionnaire

Agenda 21 Local



Agenda:

“un ensemble d'objectifs à atteindre à moyen terme”

21:

le 21ème siècle

Local:

au niveau de la commune

Découpez le questionnaire ci-contre et votez pour les deux thèmes qui, selon vous, sont à privilégier. Ce questionnaire est à déposer à l'administration communale (chaussée de Wemmel, 100). Libre à vous de le faxer (02.422.31.25) ou même de répondre par courriel (agenda21@jette.irisnet.be). Cette consultation court jusqu'au 28 février. Vous serez informé(e)s, dans un prochain Jette-Info, des résultats. Nous comptons fermement sur votre participation!

Les priorités de l'Agenda 21 local

La participation active des habitants est absolument fondamentale car elle est inscrite dans les principes mêmes de l'Agenda 21 local.

Tout d'abord, merci de bien vouloir remplir le petit formulaire ci-dessous pour que nous puissions mieux vous identifier.

Cochez toutes les réponses qui vous correspondent:

J'habite à Jette	<input type="checkbox"/>	Je souhaite être informé(e) des actions de l'Agenda 21 local menées par ma commune	<input type="checkbox"/>
J'étudie à Jette	<input type="checkbox"/>	Je souhaite participer aux réflexions sur l'Agenda 21 local à Jette	<input type="checkbox"/>
Je travaille à Jette	<input type="checkbox"/>	Je souhaite être impliqué(e) dans la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 local de Jette	<input type="checkbox"/>
Sexe:	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	
Classe d'âge	<input type="checkbox"/> -18 ans	<input type="checkbox"/> 18-25 ans	<input type="checkbox"/> 25-40 ans
			<input type="checkbox"/> 40-65 ans
			<input type="checkbox"/> +65 ans

Selon vous, quelles sont les 2 thèmes les plus importants.

(1 = plus important ; 2 = second choix)

Bien-être	<input type="checkbox"/>	Bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>
Participation	<input type="checkbox"/>	Pôle social	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input type="checkbox"/>	Pôle économique	<input type="checkbox"/>
Durabilité	<input type="checkbox"/>	Pôle culturel	<input type="checkbox"/>
Citoyenneté responsable	<input type="checkbox"/>		

Vous êtes intéressé(e)? Si oui, comment pouvons-nous vous recontacter?

Votre participation

Nom et prénom:

Adresse et/ou adresse mail:

Ne mettez plus de verre dans les sacs-poubelles Recyclez le verre blanc et de couleur dans les bulles à verre

Le verre ne peut plus se jeter dans les sacs-poubelles. Verre blanc ou verre coloré doivent désormais aller dans des bulles à verre distinctes

Vous avez des bouteilles en verre, des bocaux,... dont vous désirez vous débarrasser? La solution est simple et efficace: vous rendre à la bulle à verre la plus proche et bien viser. Le verre blanc dans la bulle blanche et le verre coloré dans la bulle colorée. Vous triez mieux, Bruxelles-Propreté collecte le verre séparément et le recycle plus efficacement.

Le verre est un des matériaux les plus faciles à recycler. A cet effet, la bulle à verre a toujours été le meilleur moyen de le récolter. C'est même, à présent, l'unique moyen, étant donné que l'on ne peut plus mettre de verre dans les sacs-poubelles. A Jette, les bulles à verre ont toutes été doublées de manière à pouvoir séparer le verre blanc du verre coloré. Notre commune compte 52 bulles à verre, il y en a donc certainement une près de chez vous. Le message est donc clair: utilisez les bulles à verre.

Où trouver une bulle à verre à Jette?

- de Heyn, parking de l'église Sainte-Claire - avenue Van Engeland/clos Jecta - rue Schuermans, parking de l'église Saint-Joseph - avenue de l'Exposition/avenue Moyens - avenue du Laerbeek/petite rue Sainte-Anne - rue Eugène Toussaint, à hau-



teur du n° 132 - chaussée de Wemmel, entrée du CPAS - avenue de Jette/rue des Flamands - rue Van Bortonne, parking du Delhaize - avenue de Levis Mirepoix, à hauteur de l'école Vanhelmont - avenue Broustin/rue Vanderborcht - rue Serkeyn/rue Ongena - rue Hainaut, parking du Delhaize - avenue N-D de Lourdes, derrière l'église - avenue Secrétin/rue Jules Lahaye, berme centrale - avenue De Greef/Résidence Florair - parc de la Jeunesse, à hauteur du complexe de tennis - rue Jules Lahaye/Résidence Essegem 2 - avenue De Munter, parking - rue Faes/avenue de Levis Mirepoix - avenue Carton de Wiart/rue Longtin - avenue de Laeken, berme centrale à hauteur du n° 50 - rue Léopold Ier, à hauteur du GB.

Que met-on dans la bulle à verre?

Le verre blanc dans la bulle blanche et le verre coloré dans la bulle de couleur.

Que ne met-on pas dans la bulle à verre?

Miroirs, ampoules, pyrex (verre résistant au feu), porcelaine, faïence, verres, assiettes ou tasses cassés, cristal, pichets en argile ou terre glaise, vitres, néons.



Un geste pour l'environnement Participez à une balade écologique

Comment se porte l'environnement? Quelles sont les causes et conséquences des changements climatiques? Existe-t-il près de chez nous des projets novateurs en matière de protection de l'environnement? Pourquoi ne pas tenter de trouver ces réponses lors de l'éco-promenade organisée le Bral-Conseil bruxellois pour l'environnement et KWA Laken? Petits et grands sont bienvenus.



Le samedi 28 février, vous pourrez participer gratuitement à une éco-promenade guidée dans la périphérie de Bruxelles. Un regard particulier sera porté sur ce qui menace l'environnement: l'industrie, les incinérateurs, le trafic,... Mais les initiatives novatrices en la matière seront aussi mises en lumière: église écologique, visite à la ferme pour enfants "Nos Pilifs",...

La balade sera également accessible aux poussettes pour enfants. Une éco-promenade pour enfants de 6 à 12 ans aura lieu dans le même temps.

Quand?

Samedi 28 février 2009 à 10h

Où?

Départ de l'église de Neder-over-Heembeek

Inscriptions?

Roger Kockaert - 02.460.16.66 ou pol.arnauts@compaqnet.be.

Grande campagne Débarrassez-vous gratuitement de 3m³ d'encombrants

Si vous avez des encombrants (vieux meubles, appareils ménagers,...) dont vous souhaitez vous débarrasser, vous pouvez vous rendre aux déchetteries régionales ou prendre rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour un ramassage personnalisé. La Région de Bruxelles-Capitale mène une grande campagne de nettoyage qui vous permet de jeter gratuitement 3m³ d'encombrants. Cette collecte exceptionnelle se déroulera à Jette du 22 au 28 février. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec Bruxelles-Propreté dont les services viendront ramasser vos encombrants.

Vous possédez chez vous un vieux appareil électroménager, un canapé défoncé, un matelas déformé,... dont vous voulez vous débarrasser? Appelez Bruxelles-Propreté au 0800.981.81 pour convenir d'un rendez-vous.

- 3m³ gratuits, 19 EUR par m³ supplémentaire.
- Uniquement sur rendez-vous, votre présence lors de l'enlèvement est indispensable.
- Téléphonnez du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 16h30 ou le dimanche de 14h à 21h30.
- Par encombrants, il faut comprendre les vieux meubles, les appareils électroménagers, etc. Donc, pas de déchets verts, de substances toxiques ou de matériaux de construction ou de rénovation.



Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans les 19 communes bruxelloises. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir ci-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³.

Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³.
 Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³.
 Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 EUR. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de janvier et février 2009:

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois)
le 9 février et le 9 mars de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois)
le 23 février et le 23 mars de 18h30 à 19h30

De la musique, pourvu qu'elle soit lyrique

Concert de Saint-Valentin

Les Chemins du Bel Canto



Les Chemins du Bel Canto proposent un concert lyrique pour les amoureux de l'art lyrique et pour les amoureux tout court. Le ténor Tonino Carlino, accompagné de la soprano Eva Nyakas et du pianiste David Miller, reprendra les plus beaux duos d'amour à l'occasion de la Saint-Valentin. Au programme de cet après-midi, des extraits de "Lucia de Lammermoor", "Rigoletto", "La Bohème" ainsi que des airs de "Tosca", "La Rondine", "La Wally", "Roméo et Juliette",... Pour compléter ce programme, des mélodies: "Mattinata", "Non ti scordar di me", "Rondini al nido", "O sole mio" et des airs de Liszt et de Tosti.

A l'issue du spectacle, rencontre avec les artistes autour du verre de l'amitié.

Après-midi lyrique

le 14 février à 14h30 à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR pour les seniors et les étudiants

Renseignements: 02.428.71.03 - lescheminsdubelcanto@skynet.be

En collaboration avec le Centre culturel de Jette

Cavatina

On en redemande



Après le succès de l'opérette "L'amour masqué", la troupe lyrique Cavatina revient avec une après-midi d'opéras et d'opérettes. Les sopranes Rachel Vanlandschoot et Aurore Rinchon, les ténors Jacques Moréno et Nicholas Buxton ainsi que le baryton Eric Favresse interpréteront les plus grands airs, duos et ensembles parmi lesquels "Carmen", "La Veuve joyeuse", "Le Pays du sourire", "Faust" et bien d'autres...

Direction artistique: Cécile Bolle

Concert de la troupe Cavatina

le 1er mars à 15h30 en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR pour les seniors

Renseignements et réservations: 0496.17.01.46 - email: lyrique8@hotmail.com

SOIRÉE TROPICALE
C'est bon pour le moral!

Une soirée animée par l'orchestre
"Le Super Combo Créole" et des danseuses brésiliennes
avec menu exotique des Antilles

LE SAMEDI 7 FÉVRIER DÈS 20H

en la Salle communale des Fêtes de Jette
(place Cardinal Mercier 10)
Entrée: 18,50 EUR
comportant un cocktail exotique, menu tropical des Antilles
et animation musicale (réservation obligatoire) /
6 EUR pour l'animation musicale et le cocktail

Grande fête tropicale

Cette fête tout public vous plongera dans une chaleureuse ambiance, mélange subtil de musiques des Caraïbes, d'exubérance latino-américaine et de gastronomie antillaise. Jeunes et moins jeunes, tout le monde est le bienvenu.

La soirée sera animée par l'orchestre "Le Super combo créole" et des danseuses brésiliennes. Le groupe de musiciens a déjà une longue expérience derrière lui. Il se dédie surtout aux ambiances festives et dansantes, aux ambiances tropicales et chaloupantes: la salsa cubaine, le zouk antillais, le kompa d'Haïti, la rumba, le reggae, le merengue, etc. Alors, allez vous déhancher sur la piste et profiter d'une magnifique soirée aux rythmes des Caraïbes car, après tout: une soirée pleine de soleil en plein coeur de l'hiver, c'est bon pour le moral!

Le repas sera servi à 20h, l'orchestre commencera à jouer à 21h. A noter que les seniors qui auront déjà participé au dîner-spectacle de l'après-midi au Rayon vert pourront accéder gratuitement à la fête tropicale (mais pas au repas) sur présentation de leur ticket de l'après-midi.

Soirée tropicale avec menu exotique des Antilles, orchestre et danseuses brésiliennes

le samedi 7 février dès 20h

en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 18,50 EUR pour un cocktail exotique de bienvenue, le menu tropical des Antilles et l'animation musicale (réservation obligatoire) / 6 EUR pour l'animation musicale et le cocktail de bienvenue

Renseignements et réservations: 0479.893.350 - email: orchestre_los_diplomaticos@yahoo.fr

Sports et détente au programme des congés de Carnaval

Du 23 au 27 février, les écoliers auront droit à leur premier break de l'année 2009. Cette semaine de congé offre un petit répit bien mérité. Des possibilités existent pour occuper les bambins à Carnaval. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

Le Centre culturel de Jette

A poils... ou à plumes? Ateliers artistiques sur le toucher et le rendu des "habits" des animaux. Pour enfants de 4 à 12 ans.

Centre culturel de Jette - Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - 02.426.64.39 - foy.cult.jettois@skynet.be

Soyez stages

Pour les 4-14 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans les installations sportives de l'école Aurore (rue Van

Rolleghem 4) ou dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, psychomotricité, langues, cirque,... Les prix varient en fonction de l'activité choisie.

Soyez stages - 0474.95.07.33 ou 0478.67.62.56 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Centre de Formation Sportive asbl

Stages sportifs et culturels pour les enfants de 3,5 à 16 ans. Pour les activités, les jeunes participants sont regroupés par âge et/ou par niveau suivant le type de stage.

Large éventail d'activités: bande dessinée, natation, basket, psychomotricité, techniques du cirque, GRS, immersion linguistique en néerlandais, football, plongée,... Le prix varie

en fonction du stage de 75 à 130 EUR/semaine.

Le Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

Aqua & Sport Kids

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans répartis en petits groupes en fonction de leur âge. De 9h à 16h (avec possibilité de garderie), les enfants s'adonnent à la natation, à des jeux moteurs,... dans des locaux accueillants.

Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - 0476.93.89.02

Betty Moerenhoudt Atelier de céramique et poterie

Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents.

Ils travaillent le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,...

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

Les Ateliers de Caroline

Pour les enfants de 4 à 8 ans en groupes bilingues. Bricolage et initiation aux techniques de cirque. Les activités commencent à 9h et s'achèvent à 16h30. Une garderie est prévue dès 7h30 et jusqu'à 18h25 en fin de journée, moyennant un supplément de 10 EUR pour la semaine. Les ateliers s'articuleront autour d'un thème: "Carnaval en fête". Prix: 80 EUR.

Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette - 0476.73.64.83 - ateliersdecaroline@hotmail.com

Les 24h de Picorchamps, c'est reparti pour un tour

Les 27 et 28 février prochains, la 28^{ème} édition des 24h de Picorchamps se déroulera au collège Saint-Pierre de Jette. Quelque 120 pilotes et mécaniciens, répartis en 8 équipes, s'affronteront au volant de voitures miniatures sur circuit électrique.

Chicanes, drapeau à damier, virages en épingle à cheveux,... ce vocabulaire est connu des férus de courses automobiles. Vivre les émotions des 24 heures de Francorchamps et caresser du bout des doigts un bolide de GT, c'est possible. C'est d'ailleurs ce que propose Picorchamps,... à l'échelle 1/32^{ème}. Certes les voitures seront petites, mais les sensations ressenties par les participants et leurs supporters ne seront en rien réduites.

Du vendredi 17h au samedi 17h, les membres d'une petite dizaine d'équipes de passionnés se relayeront au volant de voitures électriques. Sur huit pistes d'une longueur totale de près de 60 mètres, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur véhicule miniature. Le but de la course est de parcourir la plus grande distance possible dans une ambiance électrique. Les équipes sont déjà constituées mais le public et les supporters sont les bienvenus.

De nombreuses animations sont organisées en marge de la course: un bar et des possibilités de restauration, des jeux-concours, un concert le vendredi soir, des acrobaties sur tissu par une compagnie de cirque le samedi après-midi ainsi qu'un concours de déguisement, des cartoonists,...

Héritage scout oblige, une partie des profits des 24h de Picorchamps sera versée à l'asbl SOS Villages d'Enfants.



28^{ème} édition de Picorchamps

du vendredi 27 février 17h au samedi 28 février 17h

au collège Saint-Pierre de Jette (bd de Smet de Naeyer 229)

Entrée: 3 EUR.

Une course Open est organisée le mercredi 25 février. Tout le monde peut y participer, sous réserve de disponibilité.

Renseignements: Picorchamps asbl - Rue Jules Lahaye 134 à 1090 Jette - tél.: 0476.290.500 - site internet: www.picorchamps.be - email: picorchamps@picorchamps.be

Picorchamps 2009

Bon à découper pour une **ENTRÉE GRATUITE** valable

pour une personne entre le 27 février 17h et le 28 février 17h.



Expo 100: Lut Michiels

Jusqu'au 18 février à La Maison communale

Jusqu'au 18 février, vous pouvez admirer les peintures de Lut Michiels à La Maison communale.

Les oeuvres colorées et frivoles de cette artiste locale décorent les murs du centre administratif et peuvent se voir gratuitement pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.



Expo 100 a pour but de faire se rencontrer l'art (ainsi que les artistes) et le public. Cette initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'échevine de la

Communauté flamande Brigitte De Pauw a déjà permis à de nombreux artistes d'exposer leurs oeuvres à La Maison communale de Jette. En ce

moment, c'est Lut Michiels qui montre ses plus jolies toiles. Stimulée par des professeurs d'académie motivés et inspirée par les maîtres anciens, Lut a

développé un style personnel. Elle regarde les choses quotidiennes, dans son environnement bruxellois, et met sur toile ce qui la touche ou l'impressionne. Il en ressort un travail coloré et spontané, voire ludique. Son amour de Bruxelles s'exprime dans ses sujets et ses titres: Kermesse bruxelloise, Bruxelles s'éveille, Atomium expo 58 et anno 2008,...

Son travail plaît au public. A tel point qu'elle a été sélectionnée pour le concours Talens Palet. Venez juger par vous-même à l'Expo 100.

Expo 100

Lut Michiels

Jusqu'au 19 février 2009

à La Maison communale
(chaussée de Wemmel 100)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h

Jeudi de 13h à 19h

Accès gratuit

Andrazzi

De l'abstrait instinctif au figuratif coloré

L'artiste Andrazzi a vu le jour en 1967 dans une Kinshasa qui s'appelait encore Léopoldville, sous le nom de André Mbala Nsilu. Dès son plus

jeune âge, il se passionne pour le dessin. Il a étudié à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa où il a découvert le monde merveilleux de la peinture, de la sculpture et du dessin. Au fur et à mesure de son développement, l'appel des villes européennes s'est fait plus fort et Andrazzi se sentait de plus en plus attiré par l'oeuvre des grands artistes tels que Michel-Ange, Léonard de Vinci, Claude Monet, Pablo Picasso, Salvador Dali,.... Il est arrivé en Belgique en 1992 et a enseigné aux académies des Beaux-Arts d'Arlon et de Namur. Avec ses oeuvres fascinantes, le talentueux Andrazzi peut compter sur un grand succès. Vous pourrez juger sur pièce du 20 février au 1er mars lors de son exposition à l'abbaye de Dieleghem.

Là où ses premières oeuvres étaient principalement figuratives, Andrazzi a développé un style propre de plus en plus expressionniste. Ses oeuvres actuelles vont de l'abstraction instinctive au figuratif coloré. Il émane des toiles une atmosphère de passion et d'espoir, de douleur parfois aussi. Ce sont les fruits de son combat avec la lumière et les couleurs. Andrazzi libère l'invisible, il crée et nous concède un regard sur un monde particulier.



Expo Andrazzi

Peintures, BD et littérature africaine

Du 20 février à 1er mars 2009

Vernissage:

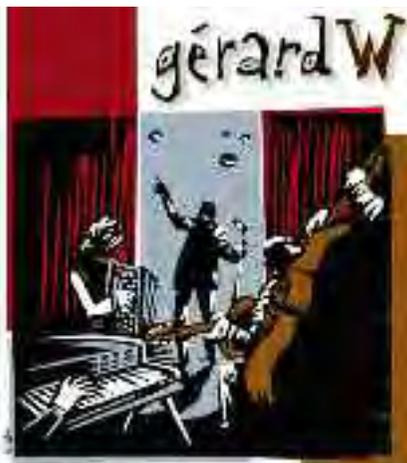
vendredi 20 février à partir de 19h

Abbaye de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)

Heures d'ouverture:

Du mardi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi et dimanche de 10h à 13h
et de 14h à 18h. Fermé le lundi.

Soirée chanson française**Concert de gérardW**

Des créations et quelques reprises des grands de la chanson, Ferré, Trenet, Gainsbourg... gérardW fêtera ses 60 ans sur la scène du Centre Armillaire, avec ses musiciens habituels - Frédéric Debaix à la contrebasse, Justine à l'accordéon, Jean-Claude Salemi à la guitare et au banjo, Gilles Delaunoit aux claviers - mais aussi avec des invités parmi lesquels Daria de Martynoff (elle écrit pour Maurane, Moustaki, Jane Birkin ... mais c'est sur scène qu'on la rencontre vraiment) et Mélanie Isaac (du swing frénétique à la valse légère, féerie, candeur, histoires cocasses... et une bonne dose de folie).

Concert de gérardW

le 13 février à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10 EUR / 8 EUR sur réservation

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Théâtre Jeune public**“Les petits cailloux”**

Les petits cailloux, c'est plonger dans un bain de sons, un bain de rythmes... que pour se faire plaisir. Trois femmes en musique. Voix traditionnelle, violoncelle et voix classique s'élancent, dansent et s'avancent. Trois univers vibrent à leur façon. Harmonie et silence...

Douceur et tendresse... les tout-petits. Dans toutes les cultures, les onomatopées sont présentes. C'est une porte ouverte au monde imaginaire. Ta coum di, ta coum da, ya pala youm dâla!

Pour enfants de 2 ans et demi à 5 ans. Durée: 45 minutes.

“Les petits cailloux” d'Yvette Berger

le 15 février à 15h au Centre Armillaire (bld de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Ciné-club Soukirai**“Mataharis”**

Madrid. Trois femmes, Inès, Eva et Carmen sont détectives privées. Elles observent les secrets des autres, ont l'habitude de ne juger ni les déceptions ni les mensonges, mais ont bien du mal à gérer leur vie privée. Souvent, elles jouent avec le feu et franchissent la délicate frontière entre vie professionnelle et personnelle...

Avec “Mataharis”, la réalisatrice espagnole Iciar Bollain n'évoque pas, comme on pourrait s'y attendre, l'espionnage de haut vol par des créatures de rêve, mais bien le destin de trois femmes ayant choisi un drôle de métier, celui de détective privé. A travers l'histoire de ces drôles de dames au tempérament très ibérique, ce film, nommé cinq fois aux Goyas 2008, dresse avec raffinement et subtilité un portrait presque général de la société contemporaine. A la fois vivant et sympa, le film n'enfoncé pas que des portes ouvertes et ne délaisse pas vraiment la gent masculine. Un film pour tout le monde, en somme.

**Projection du film “Mataharis” de Iciar Bollain**

le 18 février à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Voir le monde**“Turquie, éclats d'Orient”**

Lycie, Cappadoce, Mont Nemrut, Anatolie, Byzance, Constantinople,... une diversité héritée d'une histoire millénaire et riche, des paysages d'une beauté sauvage et douce, des rires des villages en fête, un thé brûlant. Comment résister devant les passés prestigieux d'une capitale d'empire, les pointes des minarets et les rondeurs des mosquées, les fontaines et les kiosques ciselés, les faïences bleutées et les coffrets nacrés. Qui sont aujourd'hui ces passants du Pont de Galata? Paysans démunis d'Anatolie, Kurdes bannis, entrepreneurs cravatés, étudiants bien nés, descendants des minorités juives, grecques, arméniennes, circassiennes.

Souffrance, humanité, beauté d'une émouvante cité, trait d'union entre deux mondes, qui vous grise et vous aspire dans son tourbillon de vie.

Projection du reportage “Turquie, éclats d'Orient”

le 22 février à 15h en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR / 7,50 EUR pour les seniors / 5 EUR pour les - de 26 ans

Renseignements: asbl Voir le Monde - 02.649.76.95 - www.voirlemonde.be

Agenda

Le 3 mars 2009 Entrevue participative - Contrat de quartier

Vos rues feront bientôt l'objet d'un réaménagement dans le cadre des projets de revitalisation du contrat de quartier. Un bureau d'étude a déjà été désigné mais, avant tout investissement de sa part dans le projet, l'équipe du Contrat de quartier souhaite que vous le rencontriez. Vous êtes en première ligne: quelles sont vos attentes, vos priorités, vos suggestions? Après avoir entendu vos observations, le bureau "Meso" pourra déléguer le projet de votre rue.

Entrevue participative - Contrat de quartier
le mardi 3 mars à 19h30
dans le refectoire de l'École Clarté
(avenue Firmin Charlier 80)

Le 14 février 2009 Cycle de conférences "Clés pour la musique"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci: "Les principaux acteurs de la musique: l'interprète".
Le 17 janvier de 14h30 à 17h
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 14 février 2009 Des jeux de société

La bibliothèque Diabolo organise une maigre jeu de société encadrée par des animateurs. Les participants seront groupés en fonction de leur âge, des jeux pour les 4-7 ans et pour les 8-12 ans.

Des jeux de société

Le samedi 14 février de 10h à 12h
à la bibliothèque Diabolo
(Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée gratuite mais inscription obligatoire
Renseignements et inscriptions:
02.426.64.39 (Christal Perrin)

Le 12 février Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Louis Stevens et ponctuée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos.
Ce mois-ci:

"Claviers, vibraphones, orgues, synthés...
Les maîtres les plus jazzy
de Hampton, Keith, Smith, Evans à Hancock..."

Le 12 février de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 € / 1,25 € pour Art. 27
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Le 12 février 2009 "Joseph Haydn, un maître incontesté du classicisme" par André Van Oeckel

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous-publiques. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

"Joseph Haydn, un maître incontesté du classicisme"

Le jeudi 12 février à 14h30
André Van Oeckel,
licencié en Philosophie classique et
en Musicologie, musicologue à l'ULB
dans la Salle communale
des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)
Renseignements:
service de la Communauté française -
Sylvie Allentin - 02.423.13.53.



Le 27 février 2009 Armillaire Jazz Nights Concert de Brave jongens & Steal-a-kazoon

Armillaire Jazz Nights
Concert de Brave jongens &
Steal-a-kazoon
Le 27 février à 20h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 10 € / 8 € sur réservation /
1,25 € pour Art. 27
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

